



Inscription aux examens professionnels Conseiller/ère de service à la clientèle dans la branche automobile

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ NPA/Lieu: _____
 Né le: _____ Lieu d'origine: _____
 No AVS: _____ E-Mail : _____
 Tél. prof.: _____ Tél. privé: _____

désire prendre part à l'examen professionnel en **16 au 23 août 2021**.

L'expérience professionnelle requise par les règlements d'examen applicables doit être prouvée au moyen de copies des certificats fédéraux de compétence, des confirmations d'emploi ou des références :

Variante 1: avec un CFC de la branche automobile de 4 ans: **24 mois d'expérience professionnelle avec une activité avérée dans le domaine du service à la clientèle après l'apprentissage**

Variante 2: avec un CFC de la branche automobile de 3 ans: **24 mois d'expérience professionnelle avec une activité avérée dans le domaine du service à la clientèle après l'apprentissage**

Apprentissage professionnell comme: _____

Pratique (après l'apprentissage!):

du	au	durée en mois	comme	entreprise, lieu
Annexes: (voir Art. 7 du règlement) Certificat de capacité obtenu à la suite de l'examen de fin d'apprentissage au document équivalent dûment reconnu Carte d'attestation (Modules 1 – 9) Certificat(s) de travail Copie d'un document officiel d'identité muni d'une photo (seulement copies s.v.p.!)				Annexes: (autres) _____ _____ _____ _____
- Les formulaires d'inscription incomplets ou auxquels ne sont pas joints les pièces et certificats requis, ne sont pas acceptés. - La taxe d'examen ne doit être versée que sur demande expresse.				

Envoyer par lettre recommandée à:

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
Commission de l'assurance qualité de conseillers de service à la clientèle
Wölflistrasse 5
3006 Berne